

## COMPTE RENDU de Conseil d'école

**Ecole :** *HENRI MASSEIN*

**Commune :** *BERNEUIL-SUR-AISNE*

---

**Date :** *mardi 3 novembre 2015*

**Horaires :** *18h – 20h*

**Lieu :** *salle des associations de la mairie*

**Nom du président :** *Agathe Lebrun*

**Nom du secrétaire :** *Nathalie Carbonneaux*

**Nom des participants et qualité :** *Mmes Carbonneaux, Damblève, Marques, Lebrun, les enseignantes ; M. Guéguen, le maire ; Mme Drapier, représentante du RASED ; M. Frère et Mme Antoine, de la commission scolaire ; Mme Dumont, ATSEM ; Mmes Brozyna, Cagniard, Dumast et Grignon, les représentantes de parents d'élèves*

**Absents excusés :** *Mme Bouchain, Inspectrice*

*Mlle Morel, ATSEM était représentée par Mme Dumont*

**Inspection de l'Education Nationale**  
**Circonscription de Margny lès Compiègne**  
**Année scolaire 2015-2016**

**Thèmes abordés et décisions prises :**

**1. Présentation des membres et rôle du conseil d'école**

Un tour de table a été fait afin que chaque membre se présente. Mme Drapier, membre du RASED a présenté les membres du réseau (le maître G, le maître E et la psychologue).

Le conseil d'école a pour but de voter le règlement intérieur, d'établir le projet d'organisation du temps scolaire, de donner son avis et de présenter ses suggestions sur le fonctionnement et sur la vie de l'école (actions pédagogiques en vue de réaliser les objectifs nationaux, utilisations des moyens alloués à l'école, intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants). Le rôle est également d'adopter le projet d'école, de donner son accord sur les NAP, d'être consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Le conseil d'école va se réunir une fois par trimestre, et il est constitué pour une année. A l'issue de chaque conseil, un compte rendu est établi par la présidente du conseil, contresigné par la secrétaire de séance. Un exemplaire est ensuite envoyé à Mme Bouchain, notre Inspectrice et à M. le maire ; et un exemplaire est affiché dans chaque tableau d'affichage de l'école.

**2. Point sur la rentrée**

Il y a depuis mi-septembre 90 élèves inscrits dans notre école :

22 élèves chez Mme Marques, 14 PS et 8 MS,

27 élèves chez Mme Damblève, 15 GS et 12 CP,

21 élèves chez Mme Carbonneaux, 9 CE1 et 12 CE2,

Et 20 élèves chez Mme Lebrun, 9 CM1 et 11 CM2.

Les horaires acceptés lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2014/2015 sont les suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Mercredi et vendredi : 8h45-11h45

Les NAP ont désormais lieu le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Le projet d'école n'a pas changé, il est axé sur trois priorités :

- L'autonomie et l'initiative
- La maîtrise de la langue française
- Les principaux éléments de mathématiques et de la culture scientifique et technologique

A partir de ces trois priorités, plusieurs actions seront mises en œuvre tout au long de l'année scolaire 2015/2016 :

- La première action vise à mettre en place des temps quotidiens de calcul mental (ex : compter les absents et les présents au cycle 1, s'entraîner quotidiennement aux cycles 2 et 3).
- La deuxième action vise la maîtrise de la langue française en rapport avec les œuvres du patrimoine (description, réflexion personnelle, recherche sur la période historique par exemple). Au cycle 1, il s'agira de dictées à l'adulte alors qu'aux cycles 2 et 3 il s'agira de production écrite personnelle.
- La troisième action vise l'autonomie et l'initiative à travers les rituels et les services de la classe ainsi que les tutorats (intercycles et dans chaque classe).
- La quatrième action vise la maîtrise de la langue française avec la mise en place de rallye lecture afin que la lecture soit un plaisir et que la compréhension écrite / orale soit plus facile.
- La dernière action a pour but de faire prendre conscience aux élèves l'importance d'une bonne hygiène alimentaire et corporelle.

Concernant la rentrée 2016, dont on fait déjà les prévisions, 92 élèves sont prévus (stabilité des effectifs)

**Inspection de l'Education Nationale  
Circonscription de Margny lès Compiègne  
Année scolaire 2015-2016**

**3. PEDT**

Nature des activités proposées : informatique, apiculture, tennis de table, découverte du village, pâtisserie, initiation au secourisme, jeux de société, bibliothèque, journalisme et travaux manuels.

Articulation entre le projet d'école et le PEDT : les deux s'articulent autour du patrimoine (découverte du village), de l'autonomie et de l'initiative (le secourisme, l'apiculture, la pâtisserie, les travaux manuels entre autres) et de la maîtrise de la langue française.

Prise en charge des enfants : elle se fait par le personnel scolaire et communal (les ATSEM et Mmes Christ et Maubaret), et des bénévoles (M. et Mme Guéguen pour la découverte du village, M. Bochet pour le tennis de table, M. et Mme Frère pour l'informatique, Mme Tual pour l'initiation au secourisme, M. Lysik pour l'apiculture, Mmes Lacroix et David pour la pâtisserie).

M. Guéguen indique que le temps NAP se passait bien, surtout parce qu'il n'y avait que 25 élèves. Les feuilles pour l'inscription du deuxième trimestre passeront par le biais de l'école.

Au niveau scolaire, les enseignantes ont remarqué que les élèves étaient moins fatigués et qu'ils différenciaient bien le temps scolaire et le temps NAP. Les récréations sont respectées. Elles ont le sentiment d'avoir une semaine plus « productive ».

**4. Règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur a été lu et accepté à l'unanimité. Un exemplaire, donné à chaque famille sera retourné et conservé à l'école. Un « coupon réponse » devra être signé, celui-ci attestera que le règlement a été lu et accepté.

**5. Accueil et sortie des élèves de maternelle**

C'est un malentendu. Il ne s'agissait pas de mettre en place un nouvel accueil mais il était question de déplacer la sortie des élèves de maternelle au portail situé rue de Chiens Rouges si les travaux du parking n'étaient pas terminés à la rentrée.

Pour des raisons de sécurité, Mme Dumont fermera le portail à 13h30, ce qui évite à Mme Damblève de sortir pour le fermer.

Un rappel sera fait dans les cahiers de liaison, 11h45 est l'heure à laquelle les cours se terminent. Les enfants doivent ensuite s'habiller avant de sortir, la sortie se fait donc après 11h45.

**6. Sorties scolaires**

Les 4 classes ont participé à « Nettoyons la nature ». Les maternelles ont nettoyé le square, les classes élémentaires ont nettoyé le parking de la mairie et le city-stade.

La kermesse aura lieu au mois de juin 2016, la date doit être déterminée. Le comité des fêtes se chargera des repas, les enseignantes présenteront un spectacle. La première réunion d'information se fera certainement au mois de janvier 2016.

Suite à la semaine du goût, les enseignantes de maternelle souhaitent organiser une exposition sur tout ce qui a été fait durant la semaine (avec des photos que les parents pourront commander et un livre de recettes). La mairie prendra en charge les photocopies couleur.

**7. Demande d'un vidéoprojecteur**

M. Frère indique aux enseignantes que ce vidéoprojecteur sera acheté mais pas avant 2016. Remerciements à la mairie.

Avant de clôturer la séance, des remerciements ont été présentés à la mairie pour les travaux du parking, désormais bien sécurisé, pour l'installation et le nettoyage de la salle Saint Rémi lors du petit déjeuner collectif.

Demande particulière à transmettre aux parents : lorsque les élèves rentrent de leur séance piscine le mardi, ne pas récupérer les enfants dans le rang, mais comme d'habitude les enfants sont remis aux parents par les enseignantes.

Mmes Cagniard et Dumast précisent que l'association de parents est en cours de création, elle s'appellera « Les écoliers d'Henri ».

Date de l'envoi : 04/11/2015

Signature de la Directrice : Agathe Lebrun